



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°710) DE MISE A DISPOSITION, DES SALLES BERLIOZ, COUPERIN, POLE DOCUMENTAIRE ET AUDITORIUM JEAN-PIERRE MIQUEL, A L'ASSOCIATION «LES ACCENTS – DIRECTION MUSICALE THIBAUT NOALLY», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-224  
EN DATE DU 15 JUIN 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « les Accents – Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, d'organiser des répétitions, dans la salle Pôle Documentaire, les 18 et 19 mai 2021 de 10 h à 17 h, dans la salle Berlioz, les 3 et 4 juin 2021 de 10 h à 18 h, dans la salle Couperin, le 10 juin de 10 h à 17 h et le 11 juin 2021 de 10 h à 18 h, l'Auditorium, les 17, 18, 19 et 20 août de 10 h à 18 h ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « les Accents – Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 593,75 € TTC (cinq cent quatre-vingt-treize euros et soixante-quinze centimes), afin d'organiser des répétitions, dans la salle Pôle Documentaire, les 18 et 19 mai 2021 de 10 h à 17 h, dans la salle Berlioz, les 3 et 4 juin 2021 de 10 h à 18 h, dans la salle Couperin, le 10 juin de 10 h à 17 h et le 11 juin 2021 de 10 h à 18 h, l'Auditorium, les 17, 18, 19 et 20 août de 10 h à 18 h ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**